

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



CENTRE FRANCE

**PROFESSIONNELS
AGRICULTEURS
ASSOCIATIONS
AUTRES PERSONNES MORALES**

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires 2026

En vigueur au 1^{er} janvier 2026

Tarifs en euros HT



Principales conditions tarifaires applicables aux professionnels, aux agriculteurs et aux associations

En vigueur au 1^{er} janvier 2026 - Tarifs en euros HT

	Banque pratique	P.3
	Banque au quotidien	P.3
	Opérations courantes	P.5
	Cartes bancaires et services monétiques	P.7
	Financements bancaires	P.9
	Opérations à l'international	P.10
	Succession	P.11
	Opérations sur titres	P.12
	Assurances et prévoyance	P.12

Notre politique de protection des données est disponible sur notre site Internet : www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance

La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse Régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence.

Nos conditions tarifaires complètes sont consultables dans toutes nos agences et sur Internet www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance où un lexique est à votre disposition.



Banque pratique

Pour consulter vos comptes, découvrir les nouveautés

<https://www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance>

Et depuis votre mobile

Application Ma Banque*
Application Paiement Mobile*

Plateforme Pro/Agri

0 800 400 666**



Banque au quotidien

Fonctionnement du compte

Frais de tenue de compte : commissions liées à la gestion du compte

Commission de tenue de compte (prélèvement trimestriel) ▲	13,90 €/mois
• Avec Compte Service Professionnels ou Agriculteurs	GRATUIT
• Avec Compte à Composer Professionnels ou Agriculteurs	GRATUIT

Commission de mouvement de compte (sur mouvement au débit du trimestre)

• Avec Compte Service Professionnels	0,140 % minimum 10,00 €
• Avec Compte Service Agriculteurs	0,070 % minimum 10,00 €
• Avec Compte à Composer Professionnels ou Agriculteurs	GRATUIT
	GRATUIT

Frais de tenue de compte Associations (prélèvement trimestriel) 2,90 €/mois

Frais de tenue de compte inactif (frais annuel de gestion)* ▲** 30,00 €

Compte sans mouvement depuis plus de 12 mois

Frais d'absence de mise à jour administrative et juridique ▲ 30,00 €
(forfait annuel par société)

Relevés de comptes

• Mensuel ▲	GRATUIT
• Quinzaine (facturation mensuelle)	4,40 €
- Avec Compte Service Professionnels ou Agriculteurs	GRATUIT
- Avec Compte à Composer Professionnels ou Agriculteurs	GRATUIT
• Décadaire (facturation mensuelle)	4,40 €
• Bis et ter à la quinzaine ou mensuel	4,40 €
• Journalier et bis journalier (prélèvement mensuel)	1,55 €
• E-relevé	GRATUIT
• Réédition de relevé	20,00 €

Relevé de comptes spécifique (annuel)

• Envoi individuel	GRATUIT
• Envoi groupé	64,00 €

Assistance au changement de domiciliation bancaire GRATUIT

Frais de recherche de documents

• Recherche simple ▲	21,00 €
• Recherche complexe ▲	Étude personnalisée

Photocopie, page d'édition ▲ 3,00 €

Commande Kbis ▲ Coût réel

Recommandé avec avis de réception (par envoi, prélèvement mensuel) 9,80 €

Attestation pour commissaire aux comptes ▲ 185,00 €

Attestation pour commissaire aux comptes pour associations

• ≤ à 5 écritures ▲	41,00 €
• > à 5 écritures ▲	79,00 €

Frais de location de coffre-fort (annuels) (selon taille et montant assuré) ▲ De 82,50 € à 249,17 €

Frais de location saisonnière de coffre-fort ▲ 28,34 €/mois

Services bancaires de base mentionnés par le symbole ▲

Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L. 312-1 du Code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services bancaires de base mentionnés à l'article D. 312-5 du Code monétaire et financier.

* Applications Ma Banque et Paiement Mobile pour IOS et Android.

** Service et appel gratuits.

*** Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse Régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.

Cotisation à une offre groupée de services

Compte-Service (en fonction des flux confiés)

Tarification applicable aux contrats en cours (arrêt de la commercialisation)

Professionnels (cotisation mensuelle)	De 23,50 € à 64,00 €
Agriculteurs (cotisation mensuelle)	De 21,20 € à 40,70 €

Compte à Composer (en fonction des flux confiés)

Socle Compte à Composer Agriculteurs - Vos essentiels au quotidien	De 19,10 € à 25,20 €
Socle Compte à Composer Professionnels - Vos essentiels au quotidien	De 17,00 € à 78,30 €
Socle Compte à Composer Profession Libérale	De 13,90 € à 41,60 €
Module Placement Programmé Agriculteurs ou Professionnels ⁽¹⁾	2,40 €
Module Placement Dynamisé Agriculteurs ou Professionnels ^{(1) (2)}	
• Forfait	5,10 €
• Taux de commission sur plus-values	8,00 %

Bon à savoir !

Vous êtes micro-entrepreneur individuel ?

EKO PRO, c'est un compte, une carte et l'accès aux services des agences du Crédit Agricole pour 8,00 € par mois.

EKO PRO

8,00 €/mois

Inclus : frais de tenue de compte actif, frais de commission de mouvement sur un montant maximum d'opérations passées en débit du compte sur le trimestre écoulé de 10 000 € - *au-delà de ce seuil, une commission de mouvement au débit de 0,10% sera facturée* - e-relevé ou relevé de compte mensuel, consultation et gestion de vos comptes en ligne (CAEL OFFRE PRO), consultation et gestion de vos comptes sur smartphone (MaBanque) et une carte "Professionnel Mastercard" à autorisation systématique et à débit immédiat.

Services de banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance

(Internet, téléphone mobile, téléphone fixe)

Internet CA en ligne (abonnement au service)	
• Essentiel Pro	GRATUIT
• Offre Pro ▲ et Offre Pro Bourse (mensuel)	18,20 €
- Avec Compte Service Professionnels ou Agriculteurs	GRATUIT
- Avec Compte à Composer Professionnels ou Agriculteurs	GRATUIT
• Accès utilisateurs pour Offre Pro et Offre Pro Bourse (mensuel)	GRATUIT
• E-relevé	GRATUIT

Services informatisés - EDI (Échange de Données Informatisées)

• Abonnement mensuel EBICS et WEB/EDI	39,00 €
- Avec Compte-Service Professionnels ou CAC PRO	GRATUIT
• Mise en place du service	30,00 €
• Avenant	10,00 €

« EDI Advanced »

• Frais de mise en place du service	Étude personnalisée
• Abonnement mensuel	Étude personnalisée

« SWIFT.NET »

• Frais de mise en place du service	100,00 €
• Abonnement mensuel	100,00 €

Pack prélèvement	Étude personnalisée
------------------	---------------------

Commission à l'opération

• Banque ➤ Client	
- Relevé de comptes ou de LCR	0,16 €
• Client ➤ Banque	
- Prélèvement simple, accéléré et SEPA ⁽³⁾	0,54 €
- Virement valeur jour	19,00 €
- Émission d'un virement SEPA ⁽³⁾	0,16 €
- Émission d'un virement instantané par fichier	0,16 €
- Remise LCR	0,16 €
- Émission d'un virement non SEPA ⁽³⁾	0,16 €

Voir opérations avec l'étranger page 10

(1) Les modules Placement Programmé et Placement Dynamisé sont exclusifs l'un de l'autre.

(2) Le module Placement Dynamisé est réservé au(x) client(s) justifiant d'un montant minimum moyen annuel d'excédent de trésorerie de 20 000 €.

(3) SEPA : Single Euro Payments Area comprenant les pays de l'Espace Économique Européen (EEE) + Andorre, Le Vatican, Monaco, Saint-Marin, Suisse et Royaume-Uni.

Ma signature EDI (facturation mensuelle) ▲

8,20 €

Signature électronique sécurisée ▲

10,00 €/mois

Tarification applicable aux contrats en cours (arrêt de la commercialisation)

SECURIBAN

- Frais de mise en service
- Demande de vérification

32,00 €

0,70 €/opération

Facture Acceptée à Échéance (ex-VCOM)

Étude personnalisée

Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS, par mail

- Alerte journalière de solde (5 jours/semaine)
- Alerte de mise à disposition des moyens de paiement
 - Avec CAC⁽⁴⁾ Pro ou Agri
- Alerte Écopage/Écrêtage
 - Avec module Placement Programmé CAC⁽⁴⁾ Pro ou Agri

0,20 €/alerte/canal

GRATUIT

0,20 €/alerte/canal

GRATUIT

Autres services

Pleinchamp Pro (cotisation mensuelle)

10,55 €/mois

- Avec CS⁽⁵⁾ Agri ou CAC⁽⁴⁾ Agri (ensemble des services Pleinchamp Pro)

GRATUIT

Assurances et prévoyance

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement

- Sécuricompte Agri Plus (cotisation mensuelle)
 - Avec CAC⁽⁴⁾ Agri
- Sécuricompte Pro Plus (cotisation mensuelle)
 - Avec CAC⁽⁴⁾ Pro

4,50 €

GRATUIT

4,50 €

GRATUIT

Assurance soutien financier (cotisation mensuelle)

- Sécurihelp Agri Plus
 - Avec CAC⁽⁴⁾ Agri
- Sécurihelp Pro Plus
 - Avec CAC⁽⁴⁾ Pro

1,00 €

0,50 €

1,00 €

0,50 €



Opérations courantes

Encaissements/décaissements

Versement d'espèces

- Dépôt de billets et/ou pièces inférieur ou égal à 8 dépôts par mois ▲
- Dépôt de billets et/ou pièces à partir du 9^{ème} par mois (par dépôt) ▲
- Cotisation carte de dépôt d'espèces (annuelle)

GRATUIT

3,00 €

10,90 €

Service de crédit par avance d'espèces

1,00 € par tranche de 5 000,00 € déposés

Mise à disposition de fonds

24,00 €

Retrait d'espèces de dépannage sur présentation du chéquier dans un Crédit Agricole d'une autre Caisse Régionale

GRATUIT

Commande de fonds à partir du 3^{ème} (par réservation)

5,00 €

Prélèvements SEPA⁽³⁾

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement ou réception d'un prélèvement SEPA⁽³⁾ ▲

GRATUIT

Paiement d'un prélèvement SEPA⁽³⁾ ▲

GRATUIT

Frais de rejet de prélèvement émis

7,70 €

Remise télétransmise ou support informatique (par prélèvement)

0,54 €

Remise support papier (par prélèvement)

3,30 €

Frais d'opposition sur avis de prélèvement

GRATUIT

Prélèvements SDD* B to B**

- Mise en place
- Modification/suppression
- Remise (par prélèvement)

13,30 €

5,65 €

0,38 €

Demande d'identifiant créancier SEPA⁽³⁾ (ICS)

70,00 €

* SDD : SEPA Direct Debit ou Prélèvement SEPA.

** SDD B to B ou interprofessionnel : réservé aux échanges entre professionnels.

(4) Compte à Composer.

(5) Compte Service. Tarification applicable aux contrats en cours (arrêt de la commercialisation).

Virements SEPA⁽³⁾

Réception d'un virement SEPA classique ou instantané de l'Espace Economique Européen ▲	GRATUIT	
Réception d'un virement SEPA classique ou instantané hors de l'Espace Economique Européen ▲	10,00 €	
VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	INTERNET	AGENCE
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse Régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale	GRATUIT	4,60 €
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	4,60 €
Frais par virement instantané	GRATUIT	4,60 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	INTERNET	AGENCE
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	2,05 €
Virement en nombre sur liste (<i>papier</i>)		
• Par virement		4,80 €
• Minimum par liste		18,00 €
Virement en valeur du jour		19,00 €

Autres opérations sur virements

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	27,80 €
--	---------

Fourniture de chéquier

Remis à l'agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier en pli simple	3,10 €
Frais d'envoi de chéquier en recommandé (<i>frais de poste inclus</i>)	9,80 €
Lettre-chèque	Étude personnalisée

Chèques

Remise de chèque(s)	GRATUIT
Remise de chèque(s) Image	GRATUIT
Chéquier marchand de bestiaux	8,00 €
Cachet d'endos de chèque ▲	15,60 €
Frais d'émission d'un chèque de banque	19,10 €
Frais d'opposition chèque(s) (<i>vol ou perte</i>), par l'émetteur	16,50 €
Frais d'opposition chéquier(s) (<i>vol ou perte</i>), par l'émetteur	22,60 €
Dates de valeur appliquées	
• Chèque tiré (<i>en jours ouvrés</i>)	J - 1
• Remise de chèque(s) (<i>en jours ouvrés</i>)	J + 1

LCR - BOR

• Avis de sort, impayé, prorogé ou réclamé	10,80 €
• Rejet	20,00 €
Commission de service	
• Papier (<i>par LCR/BOR</i>)	5,15 €
• Magnétique (<i>par LCR/BOR</i>)	0,59 €

Dates de valeur LCR/BOR

LCR/BOR présenté à l'encaissement	
• Dans les délais (<i>échéance - 10 jours ouvrés</i>)	J + 2 ouvrés
• Brûlants ou échus	Date de saisie + 9 jours ouvrés
LCR/BOR à l'escompte	J + 2 ouvrés
LCR/BOR à payer	J - 1 calendaire

Incidents de fonctionnement

Commission d'intervention	
<i>Commission d'intervention : somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...)</i>	
• Par opération	9,90 €
• Plafond mensuel	25 opérations
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	25,00 €

Incident de paiement sur chèque

- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
 - Pour un chèque inférieur ou égal à 50 € 30,00 €
 - Pour un chèque supérieur à 50 € 50,00 €

Ces 2 forfaits comprennent la commission d'intervention, les frais pour lettre d'information préalable et les frais pour rejet. En cas de nouveau rejet du même chèque dans le délai de 30 jours, les frais ne sont pas prélevés.

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision 15,00 €

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision*

- Si paiement < à 20 € Montant du paiement maxi
- Si paiement ≥ à 20 € 20,00 €

Frais de non-exécution de virement occasionnel ou permanent pour défaut de provision*

- Si paiement < à 20 € Montant du paiement maxi
- Si paiement ≥ à 20 € 20,00 €

Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques 35,00 €

Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire 30,00 €

Frais d'enregistrement de l'interdiction bancaire signalée par une autre banque 50,00 €

Frais par saisie attribution ou conservatoire 140,00 €

Frais par avis à tiers détenteur 10 % maximum du montant dû au Trésor Public**

Frais par saisie mobilière 10 % maximum du montant dû au Trésor Public**

Frais par saisie pénale 10 % maximum du montant dû au Trésor Public**

Plis non distribués, courrier retourné par La Poste ▲ 18,50 €

Frais de gestion d'anomalie d'adresse (NPAI***) (annuel) ▲ 18,50 €



Cartes bancaires et services monétiques

Vos cartes bancaires à usage professionnel et services rattachés

Cotisations cartes (annuelles)

- MasterCard Professionnel à autorisation systématique ▲ 42,00 €
- Business débit immédiat 62,00 €
- Business débit différé 62,00 €
- Business débit différé + retrait 62,00 €
- Business World débit immédiat 154,00 €
- Business World débit différé 154,00 €
- Business Executive débit immédiat (arrêt de la commercialisation) 154,00 €
- Business Executive débit différé (arrêt de la commercialisation) 154,00 €
- Visa à débit immédiat (arrêt de la commercialisation) 62,00 €
- Visa à débit différé (arrêt de la commercialisation) 62,00 €
- Visa Premier à débit différé (arrêt de la commercialisation) 154,00 €

Opposition faite par le titulaire de la carte (perte ou vol) 17,60 €
(gratuit avec un Compte Service ou un Compte à Composer)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque GRATUIT

Commande urgente de carte (renouvellement) 30,00 €

Rédition du code confidentiel

- Envoi par courrier 18,40 €
- Envoi par sms GRATUIT

Augmentation des plafonds d'utilisation à la demande du porteur

- En agence 18,40 €
- Sur l'application Ma Banque ou Paiement Mobile GRATUIT

Retrait par carte en euros**** dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

- Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets
- Frais par retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets du Crédit Agricole GRATUIT
- Frais par retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets d'une autre banque de la Zone Union Européenne 1,13 €/retrait à partir du 3^e retrait/mois

* Dans la limite du montant de l'ordre de paiement (rejet pour insuffisance de provision). Ce montant comprend la commission d'intervention et les frais de rejet. En cas de nouveau rejet du même ordre de paiement, et sur justification par tous moyens, la commission d'intervention et les frais de rejet liés à cette nouvelle présentation sont remboursés intégralement sur demande.

** Dans la limite d'un plafond fixé à 100 € par décret. Décret d'application de l'article L.262 alinéa 5 du Livre des procédures fiscales en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

*** NPAI (n'habite pas à l'adresse indiquée).

**** Ou en devise équivalente : couronne suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230).

AUTRES RETRAITS

Retrait par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)	
• Frais fixes	4,20 €/opération
• Frais variables	2,10 % du montant de l'opération
• Frais de conversion monétaire*	
Autres retraits par carte**	
• Frais fixes	4,20 €/opération
• Frais variables	2,10 % du montant de l'opération
• Frais de change éventuels	
Au guichet	
• Autres banques Zone Union Européenne	9,30 €/retrait
• Autres pays	7,60 €/retrait + 2,10 % de la transaction

PAIEMENT PAR CARTE

Paiement par carte en euros*** dans la zone euro		GRATUIT
ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)		
Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)		
• Frais fixes		GRATUIT
• Frais variables	2,20 % du montant de l'opération	
• Frais de conversion monétaire*		
Autres paiements par carte**		
• Frais fixes		GRATUIT
• Frais variables	2,20 % du montant de l'opération	
• Frais de change éventuels		

N.B. : le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

Services monétiques (location TPE) (cotisation mensuelle)

Offre essentielle ▲ (arrêt de la commercialisation)	10,50 €
Terminal de paiement fixe ▲	De 17,60 € à 25,00 €
Terminal mobile ▲ (pour détails et options complémentaires, nous consulter)	De 24,00 € à 35,00 €
Offre saisonnière ▲	Nous consulter
E-Transactions (module d'encaissement des paiements sur un site internet)	
• Abonnement mensuel	
- Offre Téléphone-Fax-Courrier (arrêt de la commercialisation)	13,00 €
- Offre Access	17,00 €
- Offre Premium	20,00 €
- Frais de processing (par transaction)	0,15 €
Offre E-commerce CAWL	Étude personnalisée
Up2pay mobile avec lecteur	
• Achat matériel ▲	29,00 €
• Location mensuelle ▲	15,50 €
Up2pay caisse digitale	
• Location mensuelle ▲	99,00 €
Up2pay par lien (abonnement mensuel)	
• Frais de mise en service ▲	50,00 €
• Offre Access	GRATUIT
• Offre Standard	10,00 €
Tarif par lien	
• Offre Access	1,00 €/opération
• Offre Standard	0,40 €/opération
• Commission	Étude personnalisée
Up2pay Restaurant ▲	Étude personnalisée
Up2pay Smartphone	
• Frais de mise en place du service ▲	10,00 €
• Abonnement mensuel ▲	15,50 €
Relevé mensuel des encaissements par carte (sur demande)	1,45 €
Relevé RMFEC (récapitulatif mensuel des frais d'encaissement)	GRATUIT
Relevé mensuel adhérent détaillé papier	6,20 €
Relevé mensuel adhérent détaillé EDI	GRATUIT
Taux de commission sur encaissement par carte (contact, sans contact, NFC)	Étude personnalisée
Différé Santé Service optionnel disponible uniquement pour certains professionnels de santé	GRATUIT
Option American Express	GRATUIT
Offre PLEDG, paiement à échéances multiple ▲	Étude personnalisée
Smart TPE magasin (solution d'encaissement digitale tout en un sur tablette) ▲	Étude personnalisée
Smart TPE mobilité (terminal de paiement par CB sur smartphone) ▲	Nous consulter

* L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE).

** Opérations hors champ d'application du règlement européen n°2021/1230 du 14 juillet 2021.

*** Ou en devise équivalente : couronne suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230).



Financements bancaires

FINANCEMENT DU CYCLE D'EXPLOITATION

Le « glossaire Fédération Bancaire Française des produits de financement bancaire court terme et de leurs principales composantes tarifaires » est disponible sur le site Internet du Crédit Agricole Centre France (www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance)

Facilité de caisse

Frais de dossier	GRATUIT
• Taux nominal annuel	Dans la limite du taux d'usure affiché en agence ⁽⁶⁾
• Taux nominal journalier	Taux nominal annuel divisé par nombre de jours de l'année

Découvert autorisé - par ligne de crédit

Frais de dossier	1 % du capital emprunté
Commission de confirmation ou d'engagement (trimestrielle) (sur plafond du découvert autorisé)	1,25 %
Commission d'immobilisation (si compte débiteur > à 75 jours par trimestre)	De 1,00 % à 3,00 %
Commission de plus fort découvert (limitée à 50 % des intérêts débiteurs)	0,08 % des plus forts découverts mensuels

Escompte

Frais de dossier	1 % du capital emprunté - Minimum 450,00 €
Commission de service	
• Cession de créance	3,60 €
• Impayé	9,00 €
Commission de confirmation ou d'engagement (trimestrielle) (sur plafond d'escompte autorisé)	1,25 %
Commission d'immobilisation (si compte débiteur > à 75 jours par trimestre)	De 1,00 % à 3,00 %

Dailly

Frais de dossier	1 % du capital emprunté - Minimum 450,00 €
Convention Dailly	1,23 %
Commission de service	
• Cession de créance	4,00 €
• Notification par courrier recommandé	24,00 €
• Impayé	10,50 €
Commission de confirmation ou d'engagement (trimestrielle) (sur plafond Dailly autorisé)	1,25 %
Commission d'immobilisation (si compte débiteur > à 75 jours par trimestre)	De 1 % à 3 %

Crédit court terme

Frais de dossier	1 % du capital emprunté
Commission de confirmation ou d'engagement (trimestrielle) (sur plafond du découvert autorisé)	1,25 %
Commission d'immobilisation (si compte débiteur > à 75 jours par trimestre)	De 1 % à 3 %

CRÉDITS D'INVESTISSEMENT

Prêts moyen terme

Frais de dossier	1 % du capital emprunté
------------------	-------------------------

Cautions bancaires

Frais d'acte de cautionnement bancaire	57,00 €
Frais d'acte de cautionnement bancaire complexe	Minimum 155,00 €
Commission d'engagement bancaire (trimestrielle)	3 % du montant garanti
Réexamen annuel d'une ligne de trésorerie	0,40 % du montant accordé Avec minimum de 50,00 € et un maximum de 300,00 €

Autres opérations liées au crédit

Étude réaménagement de crédit	1 % du capital restant dû
• Minimum	800,00 €
Frais de dossier AGILOR	
• < 20 000 €	110,00 €
• De 20 000 à 100 000 €	195,00 €
• > à 100 000 €	250,00 €

(6) Seuils de l'usure calculés par la Banque de France et publiés trimestriellement au Journal Officiel, en fonction du montant du découvert, disponibles en agence.

Frais de dossier AGILAPPRO	0,53 % du montant
• Minimum	85,00 €
• Maximum	255,00 €
Frais de nantissement sur contrat vie/titres/produit d'épargne	
• Interne	233,00 €
• Externe	338,00 €
Demande de tableau d'amortissement (réédition) ▲	33,50 €
Changement de compte à débiter	41,00 €
Frais de recherche et attestation sur prêt (si prêt en cours : exonéré de TVA / si prêt soldé : taxable à TVA) ▲	24,00 €
Frais sur gage	92,00 €
Mainlevée de gage sur demande client (pour les gages enregistrés avant le 01/01/2020)	59,00 €
Mainlevées autres, renouvellement de garantie	155,00 €
Modification de date d'échéance, de périodicité	42,00 €
Changement d'emprunteur, de garantie, de durée (y compris de prorogation de l'anticipation)	362,00 €
Prise en charge d'un dossier d'assurance	
• Chômage, Incapacité Temporaire Totale	104,00 €
• Invalidité Totale Définitive ou Perte Totale et Irréversible d'Autonomie	170,00 €
Changement de quotité d'assurance (par assuré)	86,00 €
Relance demande de documents pour prise de garantie	150,00 €
Relevé de situation annuelle d'emprunt	GRATUIT
Report d'échéance	41,00 €
Demande de décompte de remboursement de prêt	41,00 €
Pause non contractuelle (par ligne de prêt)	290,00 €
Nantissement de parts sociales ou d'actions de société	330,00 €
Nantissement de matériel, de fonds de commerce et de part de SCPI/SC et SSP	415,00 € et récupération des frais d'inscription au greffe
Déclassement prêt bonifié agricole	275,00 €



Opérations à l'international

Pour l'ensemble de vos opérations avec l'étranger, sont à rajouter à ces commissions tous les frais pris par les banques étrangères pour le traitement de l'opération concernée.

Commissions communes aux opérations d'import-export

CA E-Banking (abonnement mensuel)	15,50 €
Commission de change (non soumise à TVA)	
• Minimum	0,06 %
	19,50 €
Frais de dossier pour opération de change (terme, prorogation, flexigain, option, prêt, placement)	31,00 €
Change en ligne	GRATUIT
Commission sur opérations diverses de portefeuille (impayé, prorogation, etc.) frais de courrier ou de Swift en plus	58,70 €

Commissions propres aux opérations d'import

Commission de transfert	
• Emission d'un virement SEPA ⁽³⁾ en euros	
- Support papier	6,20 €
- Support EDI	0,14 €
• Emission d'un virement SEPA ⁽³⁾ en devises ou d'un virement non SEPA ⁽³⁾	0,11 %
- Minimum	31,00 €
- Maximum	110,00 €
Paiement d'un chèque	58,70 €
Remise d'effets	0,15 %
• Minimum*	31,00 €
• Maximum*	103,00 €
• Avec aval	128,80 €
Commission de remise documentaire	0,25 %
• Minimum*	67,00 €
• Maximum*	216,50 €
Crédit documentaire à l'importation (hors commission de change)	
• Commission d'engagement	0,25 %/trimestre - Minimum 192,60 €
(comprend la commission d'ouverture, une utilisation et le premier paiement)	
• Commission d'utilisation / irrégularité	134,00 €
• Commission de paiement différé	134,00 €
• Commission de modification	0,25 % minimum 134,00 €
• Frais de dossier complexe	Étude personnalisée
Cautions et garanties émises (par trimestre indivisible, non soumise à TVA, frais de dossier en sus)	
• Commission d'engagement	1,50 %
• Minimum (par trimestre)	67,00 €
• Frais d'émission	Minimum 192,60 €
• Frais de mise en jeu	134,00 €
• Frais d'établissement d'acte en langue étrangère	118,50 €
• Frais de dossier complexe sur garantie émise	Étude personnalisée

* Plus frais de courrier recommandé international.

Commissions propres aux opérations d'export

Commission de rapatriement	
• Réception d'un virement SEPA ⁽³⁾	GRATUIT
• Réception d'un virement non SEPA ⁽³⁾ en euros ou en devises ⁽⁷⁾	19,50 €

Remise de chèques

Commission de négociation	
• Chèques négociés sauf bonne fin	
- En euros payables à l'étranger et chèques en devises	0,15 %
- Minimum	41,00 €
- Maximum	155,00 €
• Chèques ou effets à l'encaissement	0,15 %
- Minimum*	41,00 €
- Maximum*	155,00 €

Frais d'avis de sort banque étrangère	64,50 €
--	---------

Commission d'encaissement documentaire	
• Présentation de documents en France ou à l'étranger	0,25 %
- Minimum*	67,00 €
- Maximum*	216,50 €

Crédits documentaires à l'exportation	Étude personnalisée
• Pré-étude documentaire export	Minimum 72,00 €
• Commission de notification	0,10 % minimum 134,00 €
• Commission de levée de documents	0,15 % minimum 201,00 €
• Commission de modification	134,00 €
• Confirmation	Étude personnalisée

Cautions et garanties reçues	
• Commission de notification	134,00 €
• Commission de modification et de mise en jeu de garantie reçue	Minimum 134,00 €

Frais récupérés

Frais de banques étrangères	15,50 € ou frais réels
Frais de messages Swift	19,50 € ⁽⁸⁾
Frais de courrier recommandé	
• Chronopost - France	40,00 €
• DHL - International	62,00 €

Commissions sur gestion des comptes en devises

Frais d'ouverture de compte en devises	40,00 €
Tenue de compte courant en devises (par mois)	18,50 €

Commissions diverses

Frais de dossier par opération complexe	Minimum 41,00 €
Attestation internationale	31,00 €
Renseignements commerciaux	Étude personnalisée



Succession

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes à compter du 13 novembre 2025⁽⁹⁾

Montant total des soldes des avoirs < 6 000,00 €	GRATUIT
Montant total des soldes des avoirs > = 6 000,00 €	

En cas de justification par l'héritier de sa qualité d'héritier ⁽¹⁰⁾	Succession non complexe ⁽¹¹⁾	GRATUIT
	Succession complexe ⁽¹¹⁾	1% du montant total des soldes des avoirs dans la limite de 850,00 €

Le **montant total des soldes des avoirs** est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts à titre particulier et à titre professionnel dans les livres de la Caisse Régionale Centre France.

(7) Plus commission de change si cession de devises.

(8) Outre les frais correspondants systématiquement récupérés.

(9) Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes à titre particulier et/ou professionnel.

(10) En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, l'héritier justifie de sa qualité d'héritier soit par la production d'un acte de notoriété, soit par la production de l'attestation prévue au cinquième alinéa de l'article L. 312-1-4 du code monétaire et financier.

(11) En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, les opérations liées à la succession sont manifestement complexes dans l'une des situations suivantes : - en cas d'absence d'héritiers mentionnés au 1^{er} de l'article 734 du code civil c'est-à-dire les enfants du défunt et leurs descendants. - en cas de présence d'un contrat de crédit immobilier en cours à la date du décès, - en cas de présence d'un ou plusieurs comptes à clôturer du défunt de nature professionnelle, - en cas de constitution de sûretés sur les comptes et produits d'épargne à clôturer, - en cas d'existence d'éléments d'extranéité (par exemple : résidence habituelle du défunt ou d'un héritier à l'étranger).

* Plus frais de courrier recommandé international



Opérations sur titres

Droits de garde (annuels)

• Frais fixes (la ligne)	
- OPC/Parts Sociales Crédit Agricole	GRATUIT
- Valeurs françaises ▲	4,17 €
- Valeurs étrangères ▲	10,00 €
• Frais variables en % de la valeur au 31/12	
- Tous FCP et OPC du Crédit Agricole ▲	0,09 %
- Obligations Crédit Agricole SA ▲	0,137 %
- Autres valeurs françaises ▲	0,292 %
- Actions et obligations étrangères et titres nominatifs ▲	0,575 %
• Minimum par compte ▲	31,67 €
• Maximum par compte ▲	416,67 €

Commission sur souscription et rachat OPC hors Crédit Agricole 0,50 % minimum 25,00 €

Souscription et vente OPC et FCP Crédit Agricole [Nous consulter](#)

Transfert vers autre Crédit Agricole GRATUIT

Transfert vers autre établissement

• Minimum par compte ▲ 125,00 €

Actilibre * (mensuel)

• Mandat d'épargne	4,60 €
• Mandat de trésorerie	
- Forfait	9,10 €
- Taux de commission sur plus-values	10,00 %



Assurances et prévoyance

Assurances pour votre entreprise, pour vous et vos proches

[Nous consulter](#)

* Gestion de trésorerie automatisée.

Les montants sont indiqués hors taxes.
Pour les produits soumis à la TVA, celle-ci est calculée au taux en vigueur.

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE CENTRE FRANCE

Siège Social : 1, avenue de la Libération - 63045 Clermont-Ferrand cedex 9.

Société coopérative à capital variable agréée en qualité d'établissement de crédit

Société de courtage d'assurance inscrite au Registre des Intermédiaires en Assurance
sous le n° 07 023 162 - SIREN 445 200 488 RCS Clermont-Ferrand -

N° de TVA intracommunautaire : FR 37 445 200 488 - Contrôlée par l'Autorité de Contrôle
Prudential et de Résolution : 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 9
Identifiant CITEO FR234313_01EZOD

CAMCA - Siège social : 53, rue de la Boétie, 75008 Paris.

Société d'Assurances Mutuelles à cotisations variables régie par le Code des assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053.

PACIFICA - Siège social : 8-10 boulevard Vaugirard, 75724 Paris cedex 15.

Siren 352 358 865 RCS Paris. Entreprise régie par le Code des assurances.

Société Anonyme au capital entièrement libéré de 455 455 425 euros.

PREDICA - Siège social : 16/18 boulevard Vaugirard, 75015 Paris.

SIREN B 334 028 123 RCS Paris. Entreprise régie par le Code des assurances.

Société Anonyme au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 euros.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



CENTRE FRANCE



001-1220 H - 09/2025